

Nos réalisations :

Étude de gisement en biodéchets du Pays Terres de Lorraine.

Étude de gisement en biodéchets de la communauté de communes Cœur de Pays-Haut



Nos certifications :

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.

Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.



Conception graphique : Chambre d'agriculture 54 - MAJ Mars 2024 - Crédits photos : Chambres d'agriculture - AFCA - ©DS4

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Étude de gisement en biodéchets d'un territoire

Les ⁺
TERRALTO

- > Des conseillers experts
- > Un lien privilégié avec les agriculteurs et une connaissance fine des territoires
- > Une méthodologie éprouvée et des livrables clairs

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU
03.83.93.34.10

Service Collectivités & Développement local
Olivier HUGUET - Secrétaire - 03.83.93.34.05

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Vos conseillères Développement local

Laurine CAMPANELLA
Juliette STINCO
Fabienne PORTET



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION





Notre prestation :

Vous avez un projet de valorisation énergétique des biodéchets de votre territoire ? Nous vous proposons de connaître précisément les gisements de biodéchets (effluents d'élevage, menues pailles, déchets verts...) valorisables pour la méthanisation, du compostage ou du bois énergie.

Notre accompagnement étape par étape :

1

IDENTIFIER LES PRODUCTEURS ET LES DIFFÉRENTS TYPES DE BIODECHETS

- » Estimation des quantités produites par type de biodéchet
- » Identification des freins et conditions de valorisation

2

ÉTUDIER DES DÉBOUCHÉS EXISTANTS ET EN PROJET

- » Qualification de la qualité, des volumes valorisés et de la disponibilité des différents biodéchets

3

ANALYSER LES DONNÉES

- » Synthèse à l'échelle du territoire
- » Cartographie des flux de gisements et débouchés
- » Élaboration de scénarios de valorisation des biodéchets (option)

Les + Chambre d'agriculture :

- Notre outil : une grille d'appréciation de la mobilisation des biodéchets
- L'expertise pluridisciplinaire de nos conseillers en matière de développement local et d'énergie
- Notre réseau de partenaires

Notre offre :



TARIFS
Sur devis

DURÉE DE LA PRESTATION
6 mois



PRESTATIONS ASSOCIÉES

- Étude de faisabilité méthanisation
- Mettre en place le plan d'action agricole du PCAET

Chiffres clefs :

Estimations de production en Meurthe-et-Moselle (TMB : Tonne de Matière Brute)

1,8 M TMB/an
Effluents d'élevage



134 000 TMB/an
Résidus de culture

88 000 TMB/an
Herbes d'accotement routier

Source : AGRIA 2015

